Info Marne

« Seul, on subit. Ensemble, on résiste. Organisés, on gagne ! »

SOMMAIRE *(cliquez sur l'article)*

Édito : La colère ne tombe pas du ciel, elle est le fruit de dix ans de politique Macroniste ! .. 1
Mouvement social : généralisons la grève 2
Reims : Rassemblement Place d'Erlon suite à l'attentat ra-ciste de Trappes et La Verrière 2
Reims - 29 octobre : Enedis- Agence de Reims bloquée 3
Châlons-en-Ch. : Hôpital Léon Bourgeois- Le grand écart entre les discours et la réalité 3
Reims : Les transports urbains toujours dans l'action 3
Grande manif' des retraités le 19 novembre à Paris : Marre d'être stigmatisés ! 4
Reims : Réunion régionale des transports 4
Strasbourg : la Marne mobilisée contre le 28e régime 5
Région Grand Est : Non à la suppression du financement des missions locales par le Conseil régional ! .. 5
Verdun : 6 novembre, journée pour la paix 5
Vitry-le-François : une grande figure ouvrière vitryate nous a quittés 6
Loi casseur-payeur : le choix de l'aveuglement répressif 6

Édito : La colère ne tombe pas du ciel, elle est le fruit de dix ans de politique Macroniste !



À l'approche de la grande journée de grève et de mobilisation du 5 novembre, Macron appelle au calme, au dialogue et au respect. Des paroles qui peinent à masquer une réalité sociale devenue insupportable pour des millions de citoyens. De quel calme parle-t-on lorsque les salariés ne vivent plus dignement de leur travail, que les retraités perdent du pouvoir d'achat, que les jeunes subissent la précarité et que les services publics se dégradent ?

Cette colère n'est ni soudaine ni inexplicable. Elle résulte de dix années de politiques privilégiant les intérêts du capital au détriment des besoins de la population.
Depuis plusieurs années, l'Union départementale CGT de la Marne alerte les préfets successifs sur l'accumulation des injustices, l'absence de réponses aux revendications et les risques d'explosion sociale. Nous avions prévenu : lorsque des citoyens pensent n'avoir plus rien à perdre, la colère peut dégénérer. Aujourd'hui, nous y sommes !

Soyons clairs : nous ne cautionnons ni les violences ni les dégradations. Mais leur condamnation ne doit pas servir à masquer les causes profondes de cette crise. On ne peut dénoncer les conséquences sans s'attaquer aux causes.
Trop souvent, les images de casse monopolisent les médias, reléguant au second plan les revendications des salariés, des jeunes, des privés d'emploi et des retraités : salaires et pensions dignes, emplois stables, services publics accessibles et meilleure répartition des richesses.

Appeler au calme ne suffit pas. Le dialogue exige d'écouter, de négocier et de remettre en question les choix politiques responsables de cette situation. Quant au respect, il doit aussi se traduire dans les décisions gouvernementales.
Il est temps de changer de cap : rompre avec l'austérité, augmenter les salaires et les pensions, investir dans les services publics, combattre la précarité et offrir des perspectives à la jeunesse.

L'UD CGT de la Marne continuera de porter ces exigences et de construire les mobilisations nécessaires aux avancées sociales.

Le 5 novembre doit permettre de faire entendre les revendications du monde du travail, trop longtemps ignorées. Car la colère ne disparaîtra pas sous les discours présidentiels. Seules la justice sociale, l'écoute et des mesures concrètes pourront y répondre.

Le temps des avertissements est passé. Celui des réponses et du changement de politique est venu. (Lire le courrier de demande de rendez-vous de Ghislain BRIDE au Préfet de la Marne « Situation sociale dans notre département- Nécessité d'une réponse politique aux revendications légitimes »)

Ghislain BRIDE, secrétaire général de l'Union départementale CGT de la Marne

30 octobre 2026
#165

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne
15, boulevard de la Paix
BP 11215
51058 Reims Cedex
Tél. 03 26 88 23 04
udcgt51@laposte.net
www.udcgt51.fr

TOUTES ET TOUS MOBILISÉ-E-S

5 NOVEMBRE 2026



Mouvement social :
Généralisons la grève

Après la journée du 17 octobre, qui a réuni près de 4 000 manifestants à Reims, un nouvelle journée d'action était programmée le 24 octobre, qui a réuni plusieurs milliers de personnes. La CGT a apporté son soutien à ces initiatives qui s'inscrivent pour l'essentiel dans les revendications qu'elle porte contre l'explosion du coût de la vie, l'asphyxie des services publics, la situation des lycées et la réponse exclusivement répressive du gouvernement.

Dans le département comme ailleurs en France, les gaz lacrymogènes auront été utilisés sans discernement, dès le début des rassemblements, ce qui a eu pour effet d'exacerber les tensions dont les médias se sont emparés après le 17 octobre, pour tenter de discréditer le mouvement en se focalisant en boucle sur des événements ultra minoritaires, survenus en marge d'un vaste mouvement populaire.



Gageons que cet écran de fumée ne détournera pas l'attention des véritables revendications des manifestants sur la vie chère, les salaires en berne, la mise à mal des services publics et l'absence de perspective pour les jeunes.

Dans le même temps, la CGT constate que le gouvernement s'obstine à refuser d'apporter les réponses politiques qui s'imposent face aux urgences sociales. En conséquence, elle appelle avec une large intersyndicale à faire du 5 novembre une journée de grève et de manifestation massive pour mettre le patronat et le gouvernement sous pression et satisfaire nos revendications. D'ores et déjà de nombreux préavis de grève ont été déposés dans les entreprises et les services et des manifestations unitaires sont prévues à Reims, Châlons-en-Champagne, Epernay et Vitry-le-François.

D'ici là, l'Union locale CGT de Reims appelle à soutenir le nouveau rendez vous revendicatif prévu le samedi 31 novembre.
(Lire le communiqué confédéral : « la CGT appelle à généraliser la grève le 5 novembre) (Lire le tract du 5 novembre)



Reims : Rassemblement Place d'Erlon suite à l'attentat raciste de Trappes et La Verrière



À l'appel de plusieurs associations et syndicats, des citoyens se sont rassemblés, lundi 26 octobre, dans plusieurs villes de France, afin de rendre hommage à Pengo Bossio Wangi, tué trois jours plus tôt à Trappes (Yvelines) dans un attentat raciste. Sept personnes ont également été blessées, dont une fillette de 12 ans.

À Reims, 300 personnes se sont retrouvées vers 18h30 autour de la Fontaine des Solidarités, place d'Erlon, pour un temps de recueillement.

Comme le souligne la CGT, cet attentat n'est pas intervenu par hasard, mais bien dans un contexte d'exacerbation de la haine notamment après les évènements survenus en marge des manifestations du 17 octobre, où la population immigrée a largement été pointée du doigt par une partie de la classe politique et de certains médias. De plus, depuis des années, l'extrême-droite fait des personnes immigrées, noires, arabes et musulmanes des boucs émissaires. Les responsables politiques qui reprennent ces obsessions et les médias qui leur offrent une tribune permanente contribuent à installer un climat de suspicion et d'hostilité. Désigner sans cesse une partie de la population comme une menace nourrit la haine et favorise les violences.

Pour la CGT, défendre les droits des travailleuses et travailleurs implique de refuser le poison de la haine et de la division. Face à celles et ceux qui veulent nous diviser, faisons vivre la solidarité et l'égalité des droits, au travail comme dans toute la société ! L'extrême droite divise le syndicalisme rassemble ! (Lire l'article de l'Hebdo du vendredi « À Reims, 300 personnes ont rendu hommage aux victimes de l'attentat raciste de Trappes ») (Lire le tract de la CGT : « Trappes et La Verrière : contre le terrorisme raciste, opposons la solidarité et l'unité ! ») (lire le communiqué intersyndical)

Reims - 29 octobre :

Enedis- Agence de Reims bloquée

Un mouvement qui fait suite à une réorganisation de fonctionnement des services d'exploitation de fin 2025. Un ras le bol des agents qui assurent chaque jour la continuité du service public de l'électricité, interviennent dans des conditions difficiles et répondent présents lorsque le réseau l'exige.



Aujourd'hui, les contraintes organisationnelles se multiplient, l'autonomie des agents se réduit et les décisions prises par la direction dégradent progressivement les conditions de travail.

Le sous dimensionnement des effectifs formés et compétents pressure et met en tension et en contrainte le fonctionnement, ainsi que les agents.

Les agents ne peuvent pas être considérés uniquement comme une variable d'ajustement organisationnelle. La prévention, santé, sécurité, les droits, la reconnaissance professionnelle et la qualité de vie au travail doivent redevenir des priorités.

Châlons-en-Champagne :

Hôpital Léon Bourgeois- Le grand écart entre les discours et la réalité

Le plan de suppression de 36 postes découlant de la mise en commun des directions de l'hôpital Léon Bourgeois et de l'EPSM (hôpital psychiatrique), ainsi qu'un soi-disant déficit de 12 millions pour 2026, annoncé dès le mois de juillet par le Maire de Châlons-en-Champagne, est toujours contesté par la CGT.

Le plan de réorganisation qui y est associé impactera gravement l'offre de soins pour la population, la qualité de la prise en charge des patients ainsi que les conditions de travail des agents. La direction s'appuie sur un rapport d'expertise de l'ANAP (Agence Nationale d'Appui à la Performance) qui prône paradoxalement de développer l'activité de l'hôpital pour gagner en rentabilité…

Lors du CSE (Conseil Économique et Social) du 8 octobre, la CGT a exposé méthodiquement son analyse et ses propositions. Elle s'inquiète en particulier de la sécurité des patients en l'absence de rapport de la commission médicale, de l'avis des chirurgiens et des anesthésistes dont l'expertise clinique est incontestable. Elle déplore le défaut d'information sur l'emploi, les incohérences sur l'organisation du travail, la charge de travail des salariés et le calendrier de consultation des instances sociales.

Compte tenu de ces manques et des nombreuses questions restées sans réponse, la CGT a demandé le report de la mise en œuvre, prévue le 2 novembre, ainsi que le gel des projets de regroupement et de la baisse du nombre de lits.
Un nouveau CSE extraordinaire était programmé le 22 octobre au cours duquel la direction a campé sur ses positions en dépit de l'avis négatif des trois organisations syndicales CGT, FO et CFDT. (Lire la déclaration liminaire de la CGT au CSE du 8 octobre 2026) (Lire le tract « L'hôpital s'invite au Conseil municipal… et les élus font le cirque ! ») (Voir l'intervention de la CGT au CSE du 22 octobre)

Reims : Les transports urbains toujours dans l'action

La mobilisation de la CGT des transports urbains s'est poursuivie le 16 octobre par un échange avec les salariés devant l'entreprise, au sortir d'une réunion avec la direction dans le cadre de l'alarme sociale.

La direction a décidé d'appliquer unilatéralement une augmentation salariale de 1,2 %, bien en deçà de l'inflation, estimée à 3,1 % à fin septembre. Le problème est que la direction s'appuie sur le niveau de l'inflation 2025 pour négocier les salaires 2026…

Dans ces conditions, la CGT a refusé de signer le projet d'accord et demandé la poursuite des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) que la direction estime closes.



La direction, décidément bien mal inspirée, prétend qu'elle n'a jamais pris l'engagement d'une clause de revoyure lors de la réunion NAO du 19 mai dernier, ce qui est faux, et qu'elle ne peut traiter la question des augmentations salariales dans le cadre d'une alarme sociale, ce qui est encore faux.

Cette attitude provocatrice de la direction entraine nécessairement la poursuite de la mobilisation et un premier temps fort est prévu le 5 novembre, dans le cadre de la grande journée d'action nationale unitaire, avec grève et manifestation. (Lire le compte rendu de la réunion sur l'alarme sociale du 13 octobre) (Voir la com' de la CGT des transports)

Grande manif' des retraités le 19 novembre à Paris :

Marre d'être stigmatisés !

Les retraités en ont assez d'être régulièrement stigmatisés dans des campagnes médiatiques et politiques comme s'ils étaient des « égoïstes fortunés », responsables des difficultés économiques du pays.
Ce dénigrement ne repose sur aucune réalité. Plus de 60 % des retraités perçoivent une pension inférieure au Smic, 33 % touchent moins de 1000 euros et l'écrasante majorité sont des femmes aux carrières hachées et sous-payées.

Pendant ce temps, alors que les pensions stagnent, les grands groupes, souvent exonérés de cotisations, versent des milliards d'euros aux actionnaires.



Le projet de loi de finances et le Projet de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2027 continue de s'attaquer au pouvoir d'achat des retraités pour combler le manque de recettes. Après la revalorisation de 1,4 % des retraites complémentaires, alors que l'inflation atteint 3 %, le déremboursement de certains médicaments et actes dentaires, le relèvement des franchises médicales, le projet de budget prévoit la fin de l'indexation au-delà de 1 260 euros de pension et la fin de l'abattement fiscal de 10 % dont bénéficient tous les contribuables.

Afin de contraindre le gouvernement et les parlementaires à revoir leur copie, la CGT et d'autres organisations syndicales appellent l'ensemble des retraité-es à participer à la manifestation nationale à Paris, le 19 novembre. (Lire le tract : « Le 19 novembre, retraité-es, exprimons notre colère, toutes et tous à Paris ! »)

Reims :

Réunion régionale des transports

Vendredi 18 octobre, l'Union départementale a accueilli la réunion régionale du transport routier de marchandises (TRM) et activités auxiliaires du transport (AA) à la Maison des syndicats de Reims, avec la Fédération CGT des transports.

L'occasion de faire le point sur la situation dans le secteur, notamment sur les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) en cours, pour l'instant très loin des revendications de la CGT.

L'UD a présenté les travaux de la commission transports mise en place au niveau départemental, entre autres autour du projet d'Étoile de Reims (future offre TER, trains et bus, du bassin rémois et de l'ensemble de l'ex-Champagne-Ardenne.)

Un exemple d'initiative à renouveler dans le cadre du travail conjoint qui a été décidé entre l'UD et la Fédération des transports.

Une semaine de mobilisation est programmée du 16 au 20 novembre sur les salaires, les conditions de travail et la reconnaissance de la pénibilité.
(Flyer « Se tuer au travail ? Certainement pas ! »)



Strasbourg : *la Marne mobilisée contre le 28e régime*

Mardi 20 octobre, l'UD CGT de la Marne a affrété un bus permettant à une soixantaine de camarades du département de rejoindre le rassemblement devant le Parlement européen à Strasbourg, qui a regroupé 2 000 personnes dans le froid et sous une pluie glaciale. Aux côtés de plusieurs organisations syndicales venues de tout le continent européen, ils ont contesté le projet de « 28e régime ».



Mais que recouvre ce projet ? Avec « EU Inc. », la Commission Européenne propose un cadre juridique facultatif pour les entreprises, qui s'ajouterait aux régimes existants des 27 États membres. Présenté comme une simplification, il faciliterait en réalité la création et le fonctionnement des sociétés dans l'Union européenne, avec la possibilité de choisir leur pays d'immatriculation.

Si la Commission européenne affirme préserver les législations sociales nationales, les syndicats dénoncent des garanties insuffisantes. Ils alertent notamment sur le risque que des entreprises choisissent leur lieu d'immatriculation indépendamment du pays où travaillent leurs salariés, pour contourner certaines obligations et affaiblir la représentation des travailleurs. Le danger dénoncé est celui d'une mise en concurrence des protections nationales, favorisant le dumping social.
Pour la CGT, l'Europe doit renforcer les droits, les salaires et les garanties collectives. Les camarades de la Marne ont porté cette exigence : la solidarité entre les travailleurs, contre leur mise en concurrence. (Lire l'article de l'Humanité « Les syndicats européens pas près d'avaler le 28ème régime »)



Région Grand Est : *Non à la suppression du financement des missions locales par le Conseil régional !*

Après une baisse de 43 % de ses subventions en 2025, la région Grand Est supprime carrément ses financements aux missions locales en 2026. Ces aides représentent 10 % du budget de fonctionnement de ces structures. Ce désengagement brutal, notifié au mois d'octobre en plein exercice budgétaire 2026, vient mettre en péril des actions engagées sur le terrain depuis le début de l'année.

Dans le Grand Est, le réseau compte 43 missions locales (5 dans la Marne) et 515 points d'accueil gérés par 1 100 salariés intervenant auprès des jeunes sur l'emploi, la formation, le logement et la santé. Ce désengagement survient au moment où l'on compte un taux de chômage de 21,6 % dans la région pour les 15-26 ans, contre 8,3 % pour l'ensemble des actifs.

Pour la CGT il s'agit d'une décision irresponsable, qui impactera prioritairement les jeunes issus des zones rurales ou des quartiers populaires. Comment parler d'aménagement du territoire, d'égalité des chances, d'emploi des jeunes et de cohésion sociale tout en supprimant les moyens de celles et ceux qui font vivre ces politiques publiques au quotidien ?
La CGT exige le rétablissement immédiat du financement régional des missions locales.

(Lire le communiqué de presse de la CGT Grand Est : « les jeunes et les missions locales sacrifiés sur l'autel des économies budgétaires »)

Verdun :

6 novembre, journée pour la paix

Un événement organisé par la CGT et de la CFDT de la région Grand Est aura lieu, le 6 novembre au Centre mondial de la paix à Verdun, sur le thème de la paix et du syndicalisme. L'après midi, une table ronde réunira Sophie BINET, Secrétaire Générale de la CGT, Marylise LÉON, Secrétaire Générale de la CFDT et Esther LYNCH, Secrétaire Générale de la CES (Confédération Européenne des Syndicats).

La journée s'achèvera par un dépôt de gerbe au monument à la victoire et une prise de parole des secrétaires généraux départementaux de la CGT et de la CFDT.



Pour la CGT, comme elle le rappelle dans ses orientations, « Le mouvement syndical a un rôle à jouer, une contribution spécifique à apporter, dans la recherche de la paix. La situation sociale est un élément constitutif de la recherche et du maintien de la paix. »

Vitry-le-François : *une grande figure ouvrière vitryate nous a quittés*



Michel BERNARDO, est décédé. Très estimé dans le Pays Vitryat, dans le département de la Marne et jusqu'à sa Fédération à Montreuil, il était connu comme un pilier solide et respecté de la CGT.

Il a été longtemps dirigeant de la CGT Vitryate, particulièrement dans son usine, la CICT puis Vallourec, où il a exercé pendant de longues années les mandats d'élu du personnel (DS, CE, DP).

Il a animé les luttes de personnels des industries métallurgiques locales, dans la tourmente des rachats et des délocalisations de la mondialisation des années 80-90.

Il a continué à militer après son départ en retraite au sein de l'ULSR-CGT vitryate, avant de tomber malade. Il haïssait l'injustice. Il restera comme une grande figure du syndicalisme local.

Il s'est éteint le 5 octobre à l'âge de 76 ans. L'Union Départementale CGT de la Marne adresse ses condoléances à sa famille et à ses proches.

Loi casseur-payeur : *le choix de l'aveuglement répressif*

Le Sénat vient d'adopter le 28 octobre 2026, la loi dite « casseur-payeur » soutenue par le gouvernement, la droite et l'extrême-droite et largement durcie au cours des débats. Le texte doit désormais être examiné par l'Assemblée Nationale.

Face à la colère sociale qui traverse notre pays, le gouvernement mise sur le renforcement de l'arsenal répressif plutôt que de s'ouvrir au dialogue social. Plutôt que de répondre aux revendications, il veut encadrer, contrôler, dissuader les mobilisations. Sanctions financières, jusqu'à 10 000 euros pour des participants à une manifestation où des dégradations seraient commises, interdictions administratives de manifester, recours aux drones et à la surveillance algorithmique, possibilité d'expulsion des logements sociaux, de saisie des prestations sociales… N'en jetez plus !

On ne répond pas par la menace à la colère des travailleurs. Le droit de grève, la liberté syndicale, la liberté d'expression et de manifester sont des droits imprescriptibles, piliers essentiels de notre démocratie.

C'est par les luttes collectives, les mobilisations, les manifestations qu'ont été conquis de nombreux droits comme les congés payés, la réduction du temps de travail, la protection sociale et les garanties collectives.

La CGT continuera à se battre pour une société plus juste, plus solidaire et plus démocratique, dans laquelle les travailleurs seront entendus et où les libertés publiques seront respectées. (Lire le communiqué de l'UD CGT : « Le gouvernement plus réactif pour réprimer que pour répondre à la colère sociale. »)

